

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **30 novembre 2015**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Stéphanie Deblois

Est absent:

Siège #3 - Richard Pouliot

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélard Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE.**

Avis public de cette séance a été donné le 26 novembre 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance pour ajouter des sujets à l'ordre du jour.

272-11-2015

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que lu et présenté.

- **01** - APPEL DES PRÉSENCES
- **02** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **03** - SUJETS À DISCUTER
 - **03.01** - Résolution, dossier Multi-Segments;
 - **03.02** - Résolution, annulation de la résolution d'embauche, gardienne de la patinoire;
 - **03-03** - Résolution, entrevues d'embauche du gardien(ne) de la patinoire;
- **04** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

273-11-2015

3.1 - Résolution - dossier Multi-Segments Inc.

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Multi-Segments Inc. a signé un bail de location avec la Municipalité de Saint-Camille pour louer un local sis au 16, rue du Couvent, et que les frais de loyer impayés pour cette bâtisse s'élèvent incluant les intérêts en date du 27 novembre à : 6,711.86;

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Multi-Segments Inc. est propriétaire d'une bâtisse sise au 16, rue Industrielle, et qu'à ce titre elle doit payer la taxe foncière et les taxes de services s'y rapportant, c'est-à-dire, en date du 27 novembre, un montant incluant les intérêts de : 7,500.51\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une offre de règlement à l'amiable de Multi-Segments Inc. pour les créances dues, pour un montant équivalent à :

-Montant pour les taxes municipales avec intérêts: 7,500.51\$

-Montant avec intérêts pour le loyer du 16, rue du Couvent: 3,499.49\$

Pour un total à payer avec les intérêts de: 11,000.00\$

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le conseil municipal accepte l'offre de Multi-Segments Inc. pour un règlement à l'amiable des créances pour un montant incluant les intérêts de : 11,000\$.

QUE la balance due pour le loyer de Multi-Segments Inc., c'est-à-dire un montant de: 3,212.37\$ soit radié des comptes à recevoir de la Municipalité;

QUE le paiement de ces créances soit fait d'ici le 31 décembre 2015.

ADOPTÉE,

274-11-2015

3.2 - Résolution - annulation de la résolution d'embauche

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 234-10-15, le 5 octobre indiquant la date limite pour déposer une candidature qui est le 23 novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut respecter ce délai et donner la chance à tous les candidats pour le poste de gardien de la patinoire;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME STÉPHANIE DEBLOIS APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE l'on annule la résolution numéro 234-10-15 concernant l'emploi de gardien de la patinoire;

ADOPTÉE,

275-11-2015

3.3 - Résolution - entrevue d'embauche pour un gardien de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille a publié une offre d'emploi pour un(e) gardien(ne) de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE qu'à la fermeture de l'appel de candidatures le 23 novembre, nous avons reçu trois candidatures pour le poste de gardien(ne) de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection sera formé du responsable des loisirs, M. Dominic Gagné, et d'une autre personne qui sera choisie par la directrice générale pour former le comité de sélection;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE le conseil municipal autorise le comité de sélection à passer les entrevues, et à faire la sélection d'un(e) candidat(e) pour la garde de la patinoire, selon toutes les conditions contenues dans un contrat de travail qui sera signé par le candidat choisi.

ADOPTÉE,

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

MADAME THÉRÈSE BLANCHET PROPOSE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H55.

Adélard Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale